

5 Tourner le dos à la voie ferrée et continuer jusqu'au village de Bostrichard. Suivre la route à gauche, traverser le lotissement. 100 m avant la RD11, s'engager à gauche entre deux maisons, traverser la prairie et suivre le bord d'une autre. Poursuivre toujours tout droit sur 1 km jusqu'à la RD17. **Variante :** Traverser la voie ferrée, et continuer sur le chemin empierré jusqu'à la RD17. La suivre à droite sur 500 m. Au hameau de Bellevue, prendre le chemin à gauche. Longer le bois et arriver au village de Nouailhaguet. Aller en face et poursuivre le descriptif au point 7.


6 A la RD17, tourner à droite puis de suite à gauche entre deux clôtures. Dans le bois, laisser le chemin de droite qui rejoint les circuits de Journac, pour suivre celui de gauche. Au croisement de quatre chemins, aller en face et poursuivre sur ce chemin qui longe parfois le ruisseau du Cramoulou. Le traverser juste avant de passer sous la voie ferrée, longer un étang et arriver à Nouailhaguet. Continuer jusqu'au croisement de routes puis prendre celle de droite.

7 Suivre la voie goudronnée. Dans le virage, emprunter à gauche le large chemin bordé de haies jusqu'à la route. Tourner à droite, puis dans le bois à 120 m, tourner à gauche et suivre le chemin en terre puis en herbe qui longe des prairies.

8 Arrivé au hameau de Bos Foulu, tourner à gauche et suivre le chemin empierré qui descend vers le bourg de Burgnac.

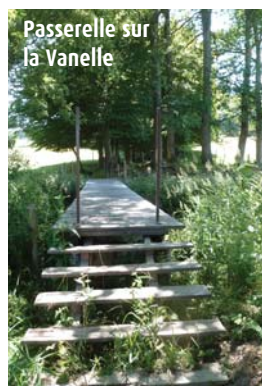
 *A Bos Foulu, remarquez d'anciens séchoirs à tuiles.*

9 Au bout du chemin, prendre à droite puis à gauche sur 100 m la départementale, longer l'école et la salle des fêtes de Burgnac. Suivre la route à gauche, traverser la place et se diriger vers l'église en empruntant les passages piétons. Descendre la ruelle puis au bout, continuer à gauche et suivre le chemin empierré.

 *A Burgnac, cette ruelle abrite sur ses façades les vestiges d'un ancien prieuré d'Aureil du XIème siècle.*

10 Laisser le chemin et tourner à gauche dans un chemin en terre qui devient chemin creux. Traverser la Vanelle et remonter en suivant le chemin en terre jusqu'au village du Puytren.

2 Tourner à gauche, suivre la route puis tourner à droite et emprunter un petit chemin en terre. A la route, aller à gauche puis au carrefour, continuer en face. Descendre puis remonter vers le bourg de Meilhac.



En chemin :

- Les bourgs de Meilhac et Burgnac ;
- L'église de Meilhac du XVème siècle et un cippe gallo-romain à 20 m du porche ;
- Les villages de Saint-Martinet et du Dognon ;
- De nombreux points de vue, le paysage de bocage ;
- Les ruisseaux, étangs et la Vanelle.

Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'office de tourisme du Pays de Nexon
Contact : 05 55 58 28 44

en savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos déchets, et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (VTI, cavaliers, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune de Meilhac



MEILHAC

Les sentiers de Meilhac

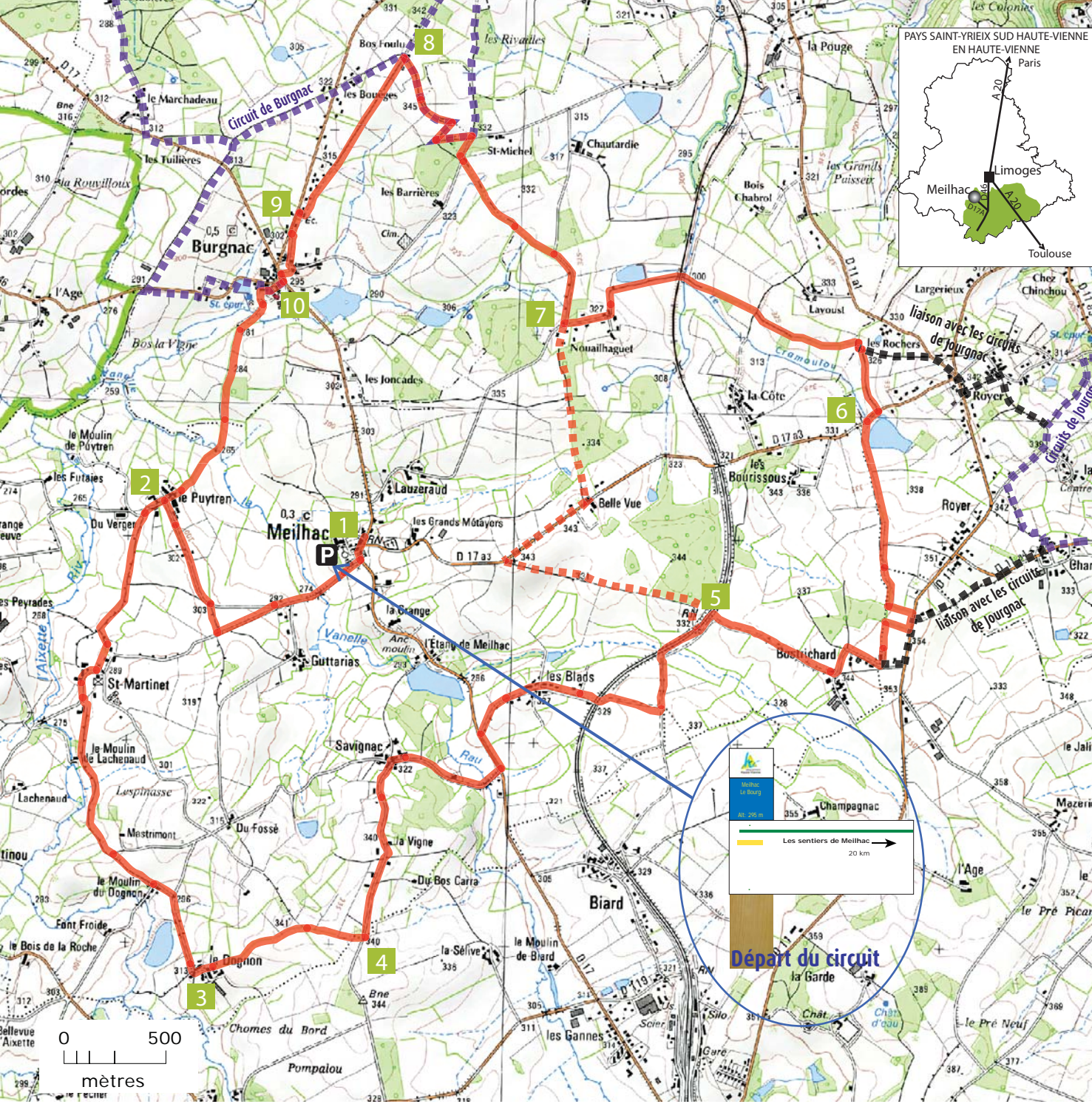
5 h 00 - 20 km

Variante : 4 h 15 - 17 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS SAINT-YRIEX-SUD HAUTE-VIENNE
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE



Info pratique

Accès : à 30 min de Limoges. Prendre la RD46 vers Bosmie-L'Aiguille. Traverser le bourg et continuer en direction de Nexon sur la RD11A. A Royer, tourner à droite en direction de Meilhac en empruntant la RD17A3.

Départ : parking à la Mairie.

Durée	Longueur	Balilage	Niveau	Dénivelé
5 h 00	20 km	jaune	difficile	87 m



Les pratiques possibles



Itinéraire

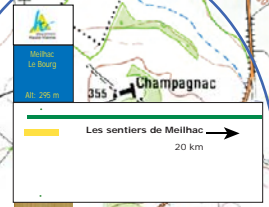
1 Face à l'école, prendre à droite la route vers Nexon puis de suite à droite la voie communale en direction de Saint-Martin. Au carrefour en 'V', prendre à gauche, puis à 350 m à droite, un petit chemin bordé d'arbres. A la route, tourner à gauche et poursuivre jusqu'au village du Puytren.

2 Traverser le village et dans un virage, s'engager à gauche dans le chemin. Au carrefour de chemins, tourner à gauche jusqu'au village de Saint-Martin. A la route, tourner à droite, traverser le village et à la dernière maison, s'engager à gauche le long de la clôture. Passer au-dessus du Moulin de Lachenaud. Au bout du chemin, prendre celui de gauche puis rapidement celui de droite conduisant au moulin du Dognon.

Le village de Saint-Martin est mentionné pour la première fois au XIème siècle dans un cartulaire de l'Aumônerie de Saint-Martial de Limoges : "paroisse de Saint-Martin Le Jeune que les paysans appellent Saint-Martin". La paroisse de Saint-Martin est parvenue dans le patrimoine des Templiers qui la possédèrent jusqu'à la disparition de l'ordre. Le lieu, en particulier son église, dépendirent par la suite, jusqu'à la Révolution, de l'Ordre des Hospitaliers, par l'intermédiaire de la commanderie de Puybonnieux sur la paroisse de Pageas. (source Wikipédia)

3 Suivre la route à gauche. Au prochain carrefour, tourner à droite, longer l'étang et remonter jusqu'au Dognon. Tourner à gauche en arrivant au village, le traverser et poursuivre sur un joli chemin creux.

4 A la route, continuer à gauche, passer le hameau de la Vigne et à Savignac, tourner à droite jusqu'à la RD17. La suivre à gauche, puis tourner à droite et arriver aux Blads. Suivre la route, traverser la voie ferrée au passage à niveau et poursuivre sur le large chemin empierré en face. Au croisement en 'T', partir à gauche sur le chemin bordé d'arbres puis longer la voie ferrée.



Départ du circuit